

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2017-2018

► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.

2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai**, un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation. Cette période est fixée au premier jour de stage (sauf pour le stage "week-ends" fixée au 15 mars).

3. **Au delà de ces dates, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.** Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription

Fait à

Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

Ne rien inscrire
Réserve au secrétariat

Écoles de commerce accessibles après le bac

Fiche d'inscription
2017-2018

NOM PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

Tél. mobile étudiant Tél mobile parents

e-mail @

Établissement fréquenté T. ES T. S T. L

Notes moyennes : Maths Anglais Note bac français (écrit)

Concours présenté(s) Sésame Accès Link

► Sésame-Accès : stage(s) et dates choisis ▾

En cas de stages multiples ("parcours"), cocher chaque stage choisi et appliquer le tarif spécial annoncé dans la brochure.

Stage de Toussaint "découverte" 2017 (Stage "Sésame-Accès") :
 23-27 oct. 30 oct.-3 nov. (1^{er} nov. inclus)

Stages de Noël "approfondissement" (Stages communs "Sésame-Accès"), au choix :
 26-30 déc. 2017 2-6 jan. 2018

Stages d'hiver 2018 "réussite", au choix : 19-23 fév. 26 fév.-2 mars
 Stage commun "Sésame-Accès" + oral
 Stage "Sésame seul" + oral
 Stage "Accès seul" + oral

Stage "week-ends" (10-11 mars et 17-18 mars et 31 mars-1^{er} avril 2018)

Stages "dernière ligne droite" (31 mars, 1^{er} et 2 avril 2018)
 Sésame Accès Commun

Concours blancs suppl. **Concours :** Sésame Accès
Date(s) choisie(s) 18 mars 25 mars

● **Oral** Standard Option "Oral+" Option "Groupe" Option "spécifiques"
 21-22 avril 28-29 avr.-1^{er} mai 5-6-8 mai 12-13 mai 19-20-21 mai

► Concours Link ▾

13-14 janvier 2018 24-25 mars 2018

► Concours Bachelor ▾

Atout+3 n°1 (20-21 jan. 2018) Atout+3 n°2 (17-18 mars 2018)
 Pass n°1 (18-19 nov. 2017) Pass n°2 (27-28 jan. 2018)
 TAGE-Post-Bac® (10-11 fév. 2018)

Date et signature obligatoires ci-contre

prépasup

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription 2017-2018

Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

▶ Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai**, un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation. Cette période est fixée au premier jour de stage (sauf pour le stage "week-ends" fixée au 15 mars).
3. **Au delà de ces dates, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Visa PRÉPASUP

Affranchir
au timbre
lactaire en
vigueur

Melle - M.

prépasup 16 B, rue de l'Estrapade 75006 Paris

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le [] Mademoiselle, Monsieur, nous avons bien reçu votre inscription à nos stages "Écoles de commerce accessibles après le baccalauréat" 2017-2018 et vous en remercions.

▶ Concours Sésame-Accès ▾

- Stage de Toussaint "découverte" 2017 (Stage "Sésame-Accès") :
 - 23-27 oct. 30 oct.-3 nov. (1^{er} nov. inclus)
- Stages de Noël "approfondissement" (Stages communs "Sésame-Accès"), au choix :
 - 26-30 déc. 2017 2-6 jan. 2018
- Stages d'hiver 2018 "réussite", au choix :
 - 19-23 fév. 26 fév.-2 mars
 - Stage commun "Sésame-Accès" + oral Stage "Sésame seul" + oral
 - Stage "Accès seul" + oral
- Stage "week-ends" (10-11 mars et 17-18 mars et 31 mars-1^{er} avril 2018)
- Stages "dernière ligne droite" (31 mars, 1^{er} et 2 avril 2018)
 - Sésame Accès Commun
- Concours blancs suppl. **Concours :**
 - Sésame Accès
 - 18 mars 25 mars
- Oral Standard Option "Oral+" Option "Groupe" Option "spécifiques"
 - 21-22 avril 28-29 avr.-1^{er} mai 5-6-8 mai 12-13 mai 19-20-21 mai
- ▶ Concours Link ▾ 13-14 janvier 2018 24-25 mars 2018
- ▶ Concours Bachelor ▾ Atout+3 n°1 (20-21 jan. 2018) Atout+3 n°2 (17-18 mars 2018)
 - TAGE-Post-Bac® (10-11 fév. 2018) Pass n°1 (18-19 nov. 2017) Pass n°2 (27-28 jan. 2018)

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :